

Qui veut d'un incinérateur ?

Périgueux a dit « non à l'incinérateur » En 1995 le plan départemental d'élimination des déchets décide de la construction d'un incinérateur. L'arrêté préfectoral précise que « dans un souci d'optimisation technico-économique et de limitation des transports, **il sera située dans un rayon de 10 km autour de Périgueux, proche des axes de communication** ».

Mais, Périgueux n'en veut pas ; face aux risques électoraux , le plan est modifié par la seule formule :« priorité au rail ». Les déchets seront donc expédiés et traités « à la campagne », chez d'autres. Il n'est plus question de « limitation des transports », bien au contraire ; alors, le transport devient une gabegie financière et environnementale.

Par exemple, si Thiviers est retenu, c'est le maximum de kilométrage multiplié par le maximum de tonnage : notre secteur produit 11% des déchets du département, ils resteront sur place. Il faudra donc payer le voyage à 89% des déchets . C'est un coup politique qui coûtera cher au contribuable !

Thiviers dit « non à l'incinérateur à Thiviers », persiste et signe. Thiviers a été désigné en coulisse comme site d'implantation. C'est le premier secteur d'élevage de la Dordogne et le tourisme démarre. Nos voisins et nos amis sont venus en force nous aider : **une première « marche pour la Vie » a rassemblé 3500 marcheurs**, en mars 2003.

Le front du refus : le cinquième du département, en Périgord Vert, la Chambre d'Agriculture, le CRDA du Périgord-Limousin représentant 10 cantons, le Parc Naturel Régional Périgord-Limousin, le Syndicat Isle-Auvézère, des Communautés de communes, des communes séparément ont adressé à la Préfecture des motions contre l'implantation d'un incinérateur en zone rurale (liste détaillée des personnalités et des communes sur notre site (www.thivierslavie.com)).

Les zones rurales disent : « non à l'incinérateur». Car, ce qui n'est pas bon pour les uns n'est pas bon pour les autres. Nous avons tous besoin de garder intacte notre image de qualité. De l'image, dépend la survie économique de nos Périgords, différents mais complémentaires et interdépendants; le tourisme et la ruralité sont pour tous nos bons atouts.

Quelle zone rurale acceptera de sacrifier ses intérêts et son outil de travail ?

Priorité à la sécurité alimentaire : pas d'incinérateur en zone de production agricole : Les marchands d'incinérateurs affirment que la technique est au point et sans danger. Aucun scientifique ne dit cela, aucun ne dit : « circulez, il n'y a rien à voir » . Les rejets gazeux restent encore énigmatiques ; l'homme est le dernier maillon dans la chaîne alimentaire . Les incertitudes de la science , aujourd'hui, sont telles que, en ce qui concerne notre alimentation, le principe de précaution s'impose. Le Ministère de la santé vient de lancer une étude dans ce sens. Au dossier que lui a adressé notre association, le Ministre de l'Agriculture répond : « **la sécurité alimentaire des productions agricoles est un enjeu majeur** ».

C'est un devoir de conscience de n'autoriser la mise sur le marché que de produits irréprochables et dont « on est sûr », producteurs et consommateurs sont d'accord.

**« Marche pour la Vie » 2004
le samedi 6 mars , Thiviers à 15 heures**

Réservez votre journée pour vous joindre à nous. Après la manifestation à 15 heures, marche pour les plus valides, promenade pour les autres ; plusieurs circuits.

Si les décideurs optent pour un incinérateur, où le mettront-ils ? Chez eux ? Sa place est là où existe un marché pour la chaleur, assuré et durable, afin de mettre en place des équipements définitifs : **une zone industrielle pérenne ou une ville.**
L'incinération n'a de sens que si on récupère un maximum d'énergie ;

<p style="text-align: center;">Par an Les déchets de la Dordogne = 20 millions de litres de fuel ou un tas de bois de chêne , d'un mètre de haut sur 130 Km de long</p>
--

Pas question de gaspiller les calories pour chauffer les oiseaux...

Le temps du gâchis et de l'inconséquence est révolu. La planète n'arrive pas à absorber nos rejets ; en conséquence, elle se réchauffe, le climat se dérègle : on commence à payer la facture : sécheresses, inondations, tempêtes... Confronté à ces urgences, **le gouvernement fait du développement durable une priorité**: aller vers des choix « destinés à répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs »(1).

Produire de l'électricité, de la chaleur et du froid : comment ? où ? et pour qui ?

Des éléments de réponse sur notre site : www.thivierslavie.com rubrique : actualités/ la valorisation énergétique, cogénération et trigénération.

L'incinérateur, c'est le « mistigri », cette fameuse carte qu'on se refile.. celui qui n'a pas pu la refile à un autre a perdu ! En Dordogne, les politiques jouent finement : ils votent « oui » à l'incinérateur, à condition qu'il ne soit pas pour leur commune...

Si personne n'en veut, il faut en tirer la conséquence ; et opter pour d'autres techniques plus respectueuses de l'environnement que l'incinération dans notre département .

La Dordogne n'est pas prête pour l'incinération : il n'y a pas de volonté politique de récupérer l'énergie ; les techniques ne sont ni assez sûres ni assez contrôlées ; les lois n'encadrent efficacement ni les gestionnaires d'installations, ni les responsables techniques et politiques ; le tri n'est pas suffisant (fermentescibles, métaux lourds...)

La gabegie financière et environnementale est inévitable si on implante de force un incinérateur là où il n'a pas lieu d'être. L'intérêt du citoyen actuel et des générations futures de citoyens est nié.

Grossir les rangs . Nous étions 3500 l'an dernier à la première marche. **Rejoignez-nous.** On peut concevoir la nouveauté en gardant à l'esprit les nécessités de l'avenir. **Affirmons notre choix de vie durable : tous ensemble, les élus en tête, avec leur écharpe.**

« Marche pour la Vie » 2004
le samedi 6 mars départ à 15 heures
Thiviers place de l'église

Pour en savoir plus :

→ notre site : www.thivierslavie.com . nos arguments, nos documents, tout ce que nous écrivons, nos références aux sites que nous consultons : www.premier-ministre.gouv.fr ; www.charte.environnement.gouv.fr ; www.ademe.fr , site copieux, accès thématique : les énergies renouvelables.

(1) www.premier-ministre.gouv.fr

Association Thiviers la Vie
Mairie de Thiviers, 24800 Thiviers
E-mail : thivierslavie@asso-horizons.com
site web : www.thivierslavie.com